

PETITE ENFANCE :

Formation Gestes et postures



À RYTHME ÉTHIQUE

Étudier - Adapter - Concevoir

Formations et prévention des risques professionnels



À RYTHME ÉTHIQUE

FORMATION

GESTES ET POSTURES EN CRÈCHE

Durée : 1/2 journée (3h30))

Public : Tout public exerçant dans le secteur de la petite enfance

Prérequis

Aucun.

Coût : 190 € / participant

Objectifs

- Analyser et repérer dans son poste de travail les gestes et postures sources de troubles musculosquelettiques
- Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction de la situation
- Participer à l'amélioration des conditions de travail du personnel de crèche ou encadrant d'enfants en bas âge

Présentation

Les accidents du travail et les maladies professionnelles

- Définition, statistiques, implications humaines et financières
- Obligations réglementaires, les responsabilités de l'employeur Notion d'anatomie, physiologie et pathologie
- Les troubles musculo-squelettiques
- Les conséquences sur la santé

Prévention des risques

- Les facteurs d'usure et de fatigue
- Les principes généraux de prévention

Principes de base de la manutention

- Les techniques spécifiques de gestes et postures
- Les gestes liés à la manipulation d'enfants / gestuel et sécuritaire Les différents gestes et postures sur le poste de travail
- Évaluation des gestes et des postures dans un contexte professionnel
- Les techniques spécifiques liées au matériel pédiatrique
- Les notions d'ergonomie en établissement d'accueil du jeune enfant
- La mobilisation des enfants en toute sécurité



À RYTHME ÉTHIQUE

Méthodes et supports pédagogiques :

La formation offre des discussions interactives et l'apprentissage des techniques de travail dans le cadre d'une formation en situation de travail

Modalités de valorisation :

Évaluation formative tout au long de la formation.

A l'issue de la formation, nous délivrons au participant une attestation de formation.

Modalités de formation :

Intra-entreprise (possibilité inter-entreprise, nous consulter)

Face à face pédagogique : 1/2 jour, soit 3h30

Effectif : jusqu'à 10 stagiaires



PROGRAMME DE FORMATION GESTES ET POSTURES EN CRÈCHE	
Jour : 1	
Horaire	Programme
Matin 9 :00 – 12 :30	Début de la formation Présentation du formateur, des stagiaires, recueil des attentes. Objectifs de la formation Les accidents du travail et les maladies professionnelles ➤ Définition, statistiques, enjeux humains et financiers ➤ Obligations réglementaires, les responsabilités de l'employeur
Ou Après-midi 13 :30 – 17 :00	Notion d'anatomie, physiologie et pathologie ➤ Les troubles musculosquelettiques ➤ Les conséquences sur la santé Prévention des risques ➤ Les facteurs d'usure et de fatigue ➤ Principes de base de la manutention Les principes généraux de prévention ➤ Les techniques spécifiques de gestes et postures ➤ Les gestes liés à la manipulation d'enfants, gestuels et sécuritaires Les différents gestes et postures sur le poste de travail ➤ Identification des Gestes et Postures sur une situation de travail ➤ Les techniques spécifiques liées au matériel pédiatrique ➤ Les notions d'ergonomie en établissement d'accueil du jeune enfant ➤ La manutention des enfants en toute sécurité  Bilan de fin de formation



Étudier – Adapter – Concevoir
CFA – A RYTHME ETHIQUE

FORMATIONS PREVENTION DES RISQUES - PETITE ENFANCE INTER-CALENDRIER 2025								
2025	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	Sept.	OCT.	NOV.	DEC
Gestes et postures crèche - 001 -	12	16	14	25	17	14	19	
Premier secours bébés et petite enfance - 002 -							20 & 21	
Préventions des accidents domestiques chez les enfants - 003 -	13 & 14	24 & 25	15 & 16	26 & 27	18 & 19			
Formation TSA petite enfance Accueillir un enfant autiste - 004 -						15 & 16		



Étudier – Adapter – Concevoir
CFA – A RYTHME ETHIQUE

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

A RYTHME ETHIQUE, organisme de formation continue et apprentissage, dont le siège social est situé : 23, rue Jean Macé 69220 Belleville-en-Beaujolais, propose et dispense des formations inter-entreprises. Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les offres de formation, d' A RYTHME ETHIQUE relatives à des commandes passées à A RYTHME ETHIQUE, par tout client.

Inscription et conditions de règlement :

Toute inscription doit être confirmée par écrit à l'aide du bulletin d'inscription fourni par A RYTHME ETHIQUE. Un acompte de 30% du coût total de la formation est versé au moment de l'inscription. Le paiement du solde sera effectué à l'issue de la formation, à réception de facture. Les prix sont indiqués TTC. Toute formation commencée est entièrement due.

Après réception A RYTHME ETHIQUE, confirme l'inscription du client en lui retournant :

- Une confirmation d'inscription donnant toutes les indications utiles concernant les dates, le lieu et le déroulement du stage.
- Une convention de formation.

Gestion des inscriptions, report ou annulation du fait d'A RYTHME ETHIQUE ;

Les inscriptions sont prises dans l'ordre de leur arrivée.

Si le nombre des inscriptions est trop élevé, une option est enregistrée sur la prochaine formation identique. Si au contraire, le nombre des inscriptions est insuffisant, les dates du stage pourront être reportées ou même annulées.

En cas de situation exceptionnelle ou d'un nombre insuffisant de stagiaires, la formation pourra être reportée ou annulée.

Cette annulation ou ce report seront signifiés par courrier ou e-mail au client. Les raisons de cette annulation ou report seront précisées.

En cas d'annulation, A RYTHME ETHIQUE remboursera au client l'intégralité de l'acompte versé.

En cas de report, le client pourra maintenir son inscription pour une date ultérieure ou se faire rembourser l'intégralité de l'acompte versé.

A l'issue de la formation A RYTHME ETHIQUE fournit au client :

- Un exemplaire de la convention signée.
- Une attestation de formation et un exemplaire de la feuille d'émargement signée.
- La facture.

La facture acquittée sera envoyée dès réception du règlement.

Annulation du fait du client

En cas d'annulation du fait du client après signature du bulletin d'inscription et jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, l'acompte reste acquis à A RYTHME ETHIQUE au titre de dédommagement.

Au-delà de cette date les frais de formation seront entièrement dus par le client et une facturation lui sera fait.